

## Réunion de Conseil d'Administration Du 30 Mars 2016 Compte Rendu

Présents : Georges COURTAY  
Christian MASSON  
Marie France MASSON  
Philippe MONCOEFFE  
Lucien POIROT  
Jean RIBY

Invitée : Patricia NOESSER

Excusés : Michel MARTINEAU  
Jean MORAINÉ

### 1 – Site AUPPSV50 :

Lors d'une tentative de mise à jour du site mi février nous avons subi un dysfonctionnement important. Le site est resté inactif pendant plus d'un mois et demi, ce qui explique le manque de mises à jour que vous auriez pu constater.

Le site est à nouveau fonctionnel et dans la rubrique « Actualités/Dernières mises à jour » vous trouverez la liste des dernières mises à jour.

<http://www.auppsv50.fr/index.php/dernieres-mises-a-jour>

### 2 – Adhésions 2016 :

- A ce jour, l'association est composée de 71 adhérents.
- Par rapport à l'année 2015 :
  - o 15 membres n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. Une relance sera effectuée par mail et par courrier.
  - o Nous avons eu un nouvel adhérent

### 3 – Don SNSM 2016 :

Le don de 200 € sera effectué par le trésorier audébut du mois d'Avril

### 3 – Compte rendu réunion AUPPSV/SPL du 27 Janvier 2016 :

Quelques informations complémentaires au compte rendu que vous trouverez sur le site à l'adresse suivante :

<http://www.auppsv50.fr/index.php/les-comptes-rendus/societe-publique-locale>

- chapitre 1, voir compte rendu « Accompagnement du Département au développement des ports de la Manche »
- chapitre 2, voir compte rendu « Passation de conventions financières » impliquant de plus en plus les gestionnaires dans la réalisation des travaux
- chapitre 3, voir compte rendu « Maintien de la compétence sur les ports du département ». Le Calvados s'est également porté candidat au maintien de cette compétence.

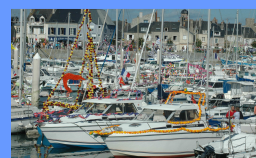
<http://www.auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/comptes-rendus>

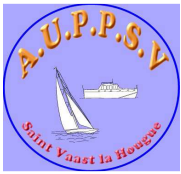
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





- chapitre 4, désensablement Portbail, voir revue de presse  
<http://www.auppsv50.fr/index.php/societe-publique-locale/portbail>
- chapitre 8, le président a rencontré Mr TRAISNEL. Pour tout incident grave, nécessitant la sortie du bateau au cours d'un dimanche ou jour férié, l'opération peut être effectuée par Cotentin Nautic en appelant les numéros suivants :
  - o atelier 02 33 88 75 10 (de préférence)
  - o Uship 02 33 20 85 50
- chapitre 9, les cartes Passeport Escales sont renouvelables mais la capitainerie est en attente des fascicules.
- chapitre 10, compléments sur travaux
  - o le rejointoiement est bien en cours et réalisé jusqu'à la hauteur du Crédit Mutuel. C'est la société MARC qui a en charge ce travail.
  - o 2 nouvelles caméras ont été installées à la hauteur des sanitaires de la marina
  - o toujours en attente du support vélo ponton D
- chapitre 11, l'UNAN a édité un guide d'application de la taxe foncière. Le Président doit en faire son analyse.

#### **4 – Assemblée Générale Extraordinaire UNAN 35-22 :**

Une assemblée générale extraordinaire de l'UNAN 32-22 a eu lieu le 26 Février 2016. Elle avait pour but :

- la modification des statuts
  - o avec l'adhésion de 2 associations de la Manche elle change de nom. Elle devient UNAN Manche couvrant l'espace côtier de la Manche de Locquemeau à Honfleur.
  - o modification de la composition du bureau en incluant 1 vice président par département. Représentant le département de la Manche Lucien POIROT sera l'un des vice-présidents.
- l'élaboration du règlement intérieur

<http://www.auppsv50.fr/index.php/unan-manche>

#### **5 – Assemblée Générale UNAN**

Une assemblée générale de l'UNAN a eu lieu le 22 Mars 2016

Ordre du jour :

- adoption du procès-verbal de l'AG du 7 décembre 2015 - vote
- rapport moral du président - débat - vote
- rapport financier du trésorier - débat - vote - quitus
- élection pour le renouvellement de 6 postes d'administrateurs - vote
- présentation du projet de logo
- actions futures - Orientations souhaitées
- groupes de travail
- participation au colloque de Légisplaisance
- création de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance où l'UNAN est l'un des membres fondateurs
- questions diverses

<http://www.auppsv50.fr/index.php/unan>

#### **6 – Conseil Portuaire**

Le prochain Conseil Portuaire aura lieu le 22 Avril 2016.

Tous les documents présentés par le Conseil Général seront transmis aux titulaires et suppléants représentant les plaisanciers au sein de ce conseil ainsi qu'aux membres du CLUPPP adhérents de notre association.

Tous nos adhérents pourront consulter ces documents sur notre site

<http://www.auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/conseils-portuaires>

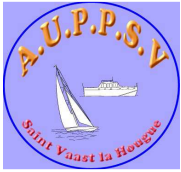
**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**





**7 – Conseil Départemental**

Lors de la réunion de la commission permanente du 21 Mars, trois rapports ont été émis :

- Festival des traversées de Tatihou – Partenariats
- Convention de partenariat avec la ville de St Vaast. Quelle sera la part reversée à la SPL ;
- Participation financière 2016 au Syndicat Mixte des Ports Normands Associés

Documents à votre disposition sur notre site

<http://www.auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/comptes-rendus>

**7 – Points à traiter**

- qui doit se charger du nettoyage de la zone technique le long du grillage ainsi que les bouches d'évacuation et d'entretenir les points d'eau et les bornes électriques ?
- demander le déplacement du cendrier sous l'affichage météo à la Capitainerie.
- peut on envisager de mettre une vitrine extérieure, propre à l'association, à la Capitainerie ? L'achat de cette vitrine par l'association étant dans nos possibilités selon notre trésorier.
- l'idée d'une permanence est toujours d'actualité mais le lieu reste à trouver.
- des fiches d'inscription sont à rééditer. Le Président s'en occupe. Les fiches seront distribuées auprès des membres de notre Conseil d'Administration et déposées sur l'un des présentoirs près de la Capitainerie.

**Prochaine réunion : Septembre 2016**

**Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue**

**Adresse mail : [auppsv50@gmail.com](mailto:auppsv50@gmail.com)**

**Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>**

